



Incidences socio-spatiales de la distribution géographique des cantines scolaires dans le département de Duékoué(Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)

Trotsky MEL¹

Gbitry Abel BOLOU²

Oi Kaménan Germain KAMENAN³

¹. Maître-Assistant, Université JeanLorougnon GUEDE, Daloa, Côte d'Ivoire

². Maître de Conférences, Université JeanLorougnon GUEDE, Daloa, Côte d'Ivoire,

³. Diplômé en Master, Université JeanLorougnon GUEDE, Daloa, Côte d'Ivoire,

Résumé

Depuis 1989, l'État ivoirien, en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), promeut l'implantation des cantines scolaires au sein des établissements primaires. Celles-ci sont un programme alimentaire contribuant à améliorer l'alimentation, l'assiduité et la fréquentation des enfants du cycle primaire. Par leurs finalités, les cantines sont un facteur de développement des localités. Le département de Duékoué est l'un des bénéficiaires. La présente étude montre l'influence des cantines scolaires sur la société et la dynamique territoriale dudit département. Elle s'appuie sur des données secondaires et une enquête de terrain. Il en ressort l'inégale répartition des cantines scolaires due aux critères d'implantation, à l'augmentation de leurs taux de fréquentation, au rendement des élèves, à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la transformation territoriale dans le département de Duékoué.

Mots clés : Département de Duékoué, incidence, socio-spatiale, distribution, cantine scolaire, recomposition territoriale.

Abstract

Since 1989, the Ivorian State, in partnership with the World Food Programme (WFP), has been promoting the establishment of school canteens in primary schools. These are a food program that helps improve nutrition, attendance and attendance of primary school children. By their purpose, the canteens are a factor of development of the localities. The department of Duékoué is one of the beneficiaries. This study shows the influence of school canteens on the society and the territorial dynamics of the department. It is based on secondary data and a field survey. This shows the unequal distribution of school canteens due to the criteria of location, the increase in their attendance rates, the performance of students, the improvement of the living conditions of the populations and the territorial transformation in the department of Duékoué.

Keywords: Department of Duékoué, incidence, socio-spatial, distribution, school canteen, territorial reconstruction.

Received 25 June, 2023; Revised 03 July, 2023; Accepted 05 July, 2023 © The author(s) 2023.

Published with open access at www.questjournals.org

I. INTRODUCTION

Pour les fonctions qu'elle assume, l'éducation est reconnue comme un droit de l'homme depuis l'adoption en 1948 de la déclaration universelle des droits de l'homme (UNICEF,2008, p. 23). Dès son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire fit du secteur éducatif une priorité nationale (HUGON et BOMMIER, 2001 : 272). Pendant la période du miracle ivoirien, marquée par la hausse des cours du café et du cacao, le pays entreprit d'énormes efforts dans la réalisation des infrastructures scolaires (COGNEAU et MESPLE-SOMPS, 1999 : 78). Ces investissements représentaient 44% du budget national (TOH, 2017 : 1).

Aussi, l'État ivoirien instaura l'école gratuite par la distribution de kits scolaires aux élèves chaque année. La stratégie permit d'obtenir un taux de scolarisation brut dans le primaire passé de 73 e 1985 à 75% en 2000 (Banque Mondiale, 2005 : 16).Cependant, avec la survenue de la crise économique en 1980, l'État n'arrive plus à assumer son engagement de gratuité de l'école. Dorénavant, les parents sont appelés à participer à la

formation de leurs enfants. Avec l'amointrissement de leur pouvoir d'achat, les masses populaires, particulièrement rurales, éprouvent des difficultés à assurer leurs charges. Cela entraîne la déscolarisation des enfants. Pour rehausser le taux de scolarisation et freiner la déscolarisation, une solution de l'État fut d'installer des cantines scolaires dans les régions du pays (BAMBA, 2016 : 18). Dès 1989, cette vision est inscrite dans le Programme National de Développement du Secteur Éducatif et de Formation (PNDEF), composante de la convention (Programme de Coopération) signée avec le PAM le 13 janvier 1989.

Ce programme alimentaire arrive dans les écoles primaires du département de Duékoué en 1999. Pour l'année scolaire 2019-2020, son taux de couverture y était de 18,31%, selon la Direction Régionale de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DRENET-FP) de Duékoué. L'on peut avancer que cette couverture spatiale impacte positivement l'éducation des enfants de ce département. Quelle est donc l'incidence de la distribution des cantines scolaires sur la société et l'espace départemental de Duékoué ? Cette préoccupation centrale induit trois objectifs : déterminer la logique de répartition des cantines scolaires dans le département de Duékoué, mesurer l'apport des cantines scolaires à l'éducation des enfants du département de Duékoué, évaluer les incidences des cantines scolaires aux niveaux social et des mutations territoriales dans le département de Duékoué.

II. ZONE D'ÉTUDE, MATÉRIELS ET MÉTHODE

2.1- Zone d'étude

Situé dans l'Ouest ivoirien, le département de Duékoué fait partie de la Région du Guémon, avec la ville de Duékoué pour chef-lieu. Le département de Duékoué fut institué le 17 octobre 1985. Il s'étend sur 2930 km² et est habité par 408 148 âmes dont 34,4% de non-Ivoiriens (Recensement Général de la Population et de l'Habitat_RGPH-2014). Il compte 5 sous-préfectures et 5 Inspections de l'Enseignement Pré-scolaire et Primaire (IEPP) : IEPP Duékoué 1, IEPP Duékoué 2, IEPP Guéhébly, IEPP Gbapleu et IEPP Guézon (figure 1).

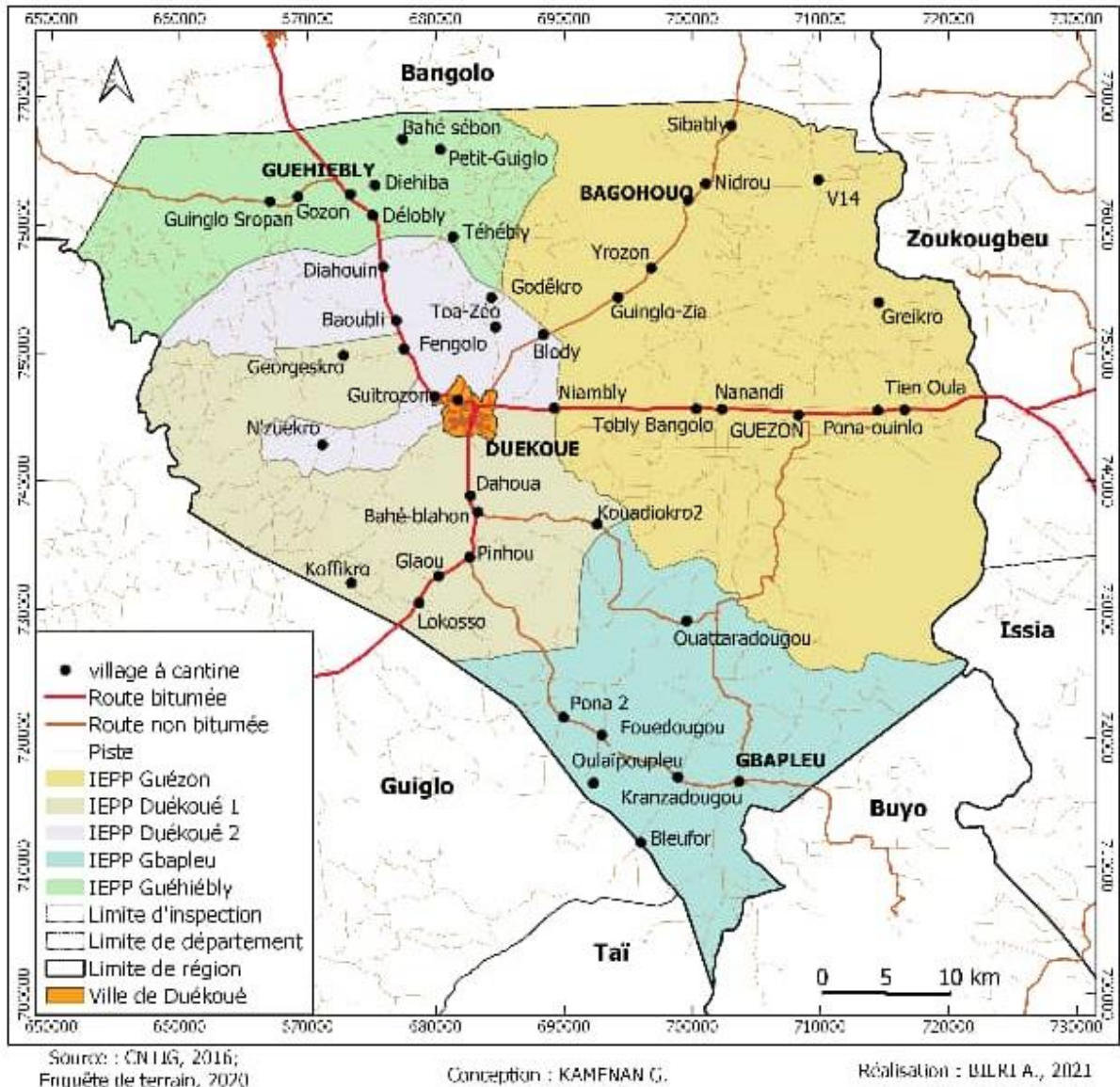


Figure 1 : IEPP et localités aux écoles à cantines scolaires du département de Duékoué

2.2- Matériels

Il a été utilisé la carte départementale de Duékoué à l'échelle 5/10 km et un GPS de type Essentials. Le GPS a permis de fixer les villages à cantines scolaires. La préfecture de région du Guémona a fourni une monographie d'informations sur ladite région. Un appareil photo et un bloc note ont aussi servi. Les données scolaires ont été recueillies auprès de la DRENET-FP de Duékoué.

2.3- Méthodes de collecte des données

La collecte des données s'est basée sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La recherche documentaire a passé en revue les ouvrages et travaux sur les cantines scolaires. Ceux-ci ont informé sur l'importance des cantines scolaires dans le système éducatif par leur impact sur les taux de scolarisation, de réussite et d'absentéisme des élèves. Ces documents ont été consultés dans les bibliothèques de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (UJLoG), l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) d'Abidjan-Cocody et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à Abidjan. Les statistiques et les conditions d'implantation des cantines scolaires ont été fournies par la Direction des Cantines Scolaires (DCS), la DRENET-FP de Duékoué et les 5 IEPP départementales. L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) de Duékoué a informé sur les groupements de pérennisation des cantines scolaires. L'enquête de terrain a mobilisé trois techniques. D'abord, l'observation directe a permis d'évaluer les infrastructures, le fonctionnement des cantines et leurs impacts sur la recomposition territoriale départementale de Duékoué. Ensuite, les villages pourvus en cantines ont été inventoriés. Enfin, des entretiens ont été réalisés avec des intervenants dans la gestion des cantines, dont 16 responsables de l'administration publique (Conseiller

Régional Chargé des Cantines Scolaires (CRESAC), Chargé des Projets de l'ANADER, 2 IEPP, deux Conseillers Chargés des Cantines Scolaires (CESAC), 5 directeurs d'école, 5 gérants de cantine) et 6 personnes de la communauté villageoise (5 Présidents de Comité de Gestion des Écoles (COGES) et un Secrétaire Général d'un Groupement). Les questionnaires ont permis d'interroger 50 cantinières assurant la confection des mets, 50 chefs de ménage aux enfants déjeunant à la cantine et 444 rationnaires. Les 45 villages des 5 IEPP de Duékoué dotés de cantines ont tous été visités. L'échantillon des cantinières découle de la méthode par choix raisonné non probabiliste ; celui des chefs de ménage est basé sur la méthode par « boule de neige ». L'échantillon des 10 279 rationnaires de l'ensemble départemental découle de la méthode probabiliste sans remise. Au total, 566 personnes ont été interrogées dans l'étude. Les entretiens se sont déroulés du lundi 25 mai au mercredi 30 juin 2020.

III. RÉSULTATS

3.1- Une répartition spatiale inéquitable des cantines scolaires à Duékoué

3.1.1- Des cantines scolaires motivées par la précarité des conditions de vie des parents

L'étroitesse de la surface financière des parents qui peinent à scolariser leurs enfants est la raison première de l'installation des cantines scolaires. La population départementale de Duékoué est majoritairement rurale. Selon les différents RGPH, le taux de pauvreté est en constante évolution : 35,67% en 1998, 44,23% en 2014. Deux raisons essentielles l'expliquent. La première est la mévente des produits agricoles. Alors que la zone de Duékoué est l'une des grandes productrices des principales cultures d'exportation (café, cacao), les prix bord champ proposés aux masses paysannes sont loin des instructions gouvernementales. Ceux qui produisent la richesse vivent ainsi dans des conditions difficiles. Et la deuxième est les effets des crises socio-politico-militaire (2002-2010) et post-électorale de 2011. Duékoué et sa région en furent des épices avec beaucoup de pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels. À propos, la succursale de l'industrie de bois THANRY, principale unité industrielle, ferma, jetant de nombreux chefs de ménage à la rue. Ces faits réduisent le pouvoir d'achat des parents d'élèves enquêtés.

Les revenus annuels des parents enquêtés qui varient de 500 000 à 4 000 000 F CFA semblent importants ; mais insuffisants. Trente-six (36) des 50 parents d'élèves sont des agriculteurs, soit 72%. Leurs revenus annuels sont entre 500 000 et 1 000 000 FCFA. En considérant même le million F CFA maximal pour tous, le revenu mensuel serait de 83 333 F CFA pour chacun. Or, dans les faits, une poignée seulement atteint ce million F CFA annuel. Ces revenus moindres précarisent les conditions de vie de ces paysans, hypothéquant la scolarisation des enfants. Ainsi, plusieurs paysans utilisent leurs progénitures pour les travaux champêtres. Quand il arrive que les enfants soient scolarisés, plusieurs abandonnent avant la fin du cycle primaire par manque de déjeuner à l'école. Pour 18%, les commerçants ont des revenus annuels allant de 2 500 000 à 3 000 000 F CFA. Leurs activités ne sont pas sans risques car dépendant des revenus des planteurs. Ils affirment ainsi avoir une trésorerie serrée pendant la période d'attente de la récolte des produits d'exportation (café, cacao, etc.). Ce n'est donc toujours pas évident d'assurer le diner familial et le déjeuner des enfants à l'école. L'homme d'affaires, l'ouvrier, l'employé et les 2 fonctionnaires, aux revenus annuels compris entre, respectivement, 3 000 000 et 3 500 000 F CFA, 500 000 et 1 000 000 F CFA et 3 500 000 et 4 000 000 F CFA, disent rencontrer les difficultés du même ordre.

Par ailleurs, les cultures d'exportation (café, cacao, hévéa, anacarde, etc.) occupent plus les terres départementales au détriment des cultures vivrières. Il s'en suit la cherté de la nourriture provenant d'autres localités.

En définitive, quelle que soit la profession exercée, les parents rencontrent très majoritairement des difficultés financières qui les empêchent d'assumer convenablement leurs tâches comme celle d'assurer le déjeuner de leurs enfants pendant toute l'année scolaire.

3.1.2- La construction des cantines, une initiative étatique transférée à d'autres acteurs

L'État ivoirien est l'initiateur des cantines scolaires, avec l'appui du PAM, au travers du Décret N°89-13 du 11 janvier 1989. La crise économique qui réduit ses forces favorise l'entrée en jeu d'autres acteurs (tableau 1).

Tableau 1 : promoteurs des cantines scolaires dans le département de Duékoué

Donateurs	Nombre de cantines	Typologie	Pourcentage
L'état	1	Conventionnelle	44%
PAM	1		
UNICEF	3		
Particulier	1		
La mairie	2		
ONU CI	1		
ONG	13	Non-conventionnelle	56%
ONG	18		
COGES	10		

TOTAL	50	100%
-------	----	------

Source : Nos enquêtes, 2020

Le département de Duékoué comptabilise 50 cantines pour l'année-scolaire 2019-2020. Il ressort que les Organisations Non-Gouvernementales (ONG) sont les principales donatrices (62%). Elles ont ainsi aidé, durant la décennie de crise socio-politico-militaire, à maintenir les enfants à l'école. Suivent les communautés villageoises (20%). Ces dernières, au travers des COGES, construisent les locaux pour abriter les cantines. Très souvent, elles sollicitent des ONG ou des particuliers. L'État, les collectivités territoriales et les autres acteurs ont des parts insignifiantes. Cependant, 56% des cantines sont bâties sans respect des normes exigées par la DCS. Ce sont des « cantines non-conventionnelles ». Celles construites avec les commodités exigées, les « cantines conventionnelles », sont de 44%. Outre la construction des locaux, l'État et le PAM apportent des vivres aux cantines scolaires. La répartition des cantines par IEPP du département de Duékoué est la suivante : 11 écoles sur 86 à Duékoué1, 15 écoles sur 67 à Guézou, 9 écoles sur 33 à Guéhébly, 8 écoles sur 52 à Duékoué2, 7 écoles sur 35 à Gbapleu. La figure 2 indique les taux de couverture des cantines dans les IEPP.

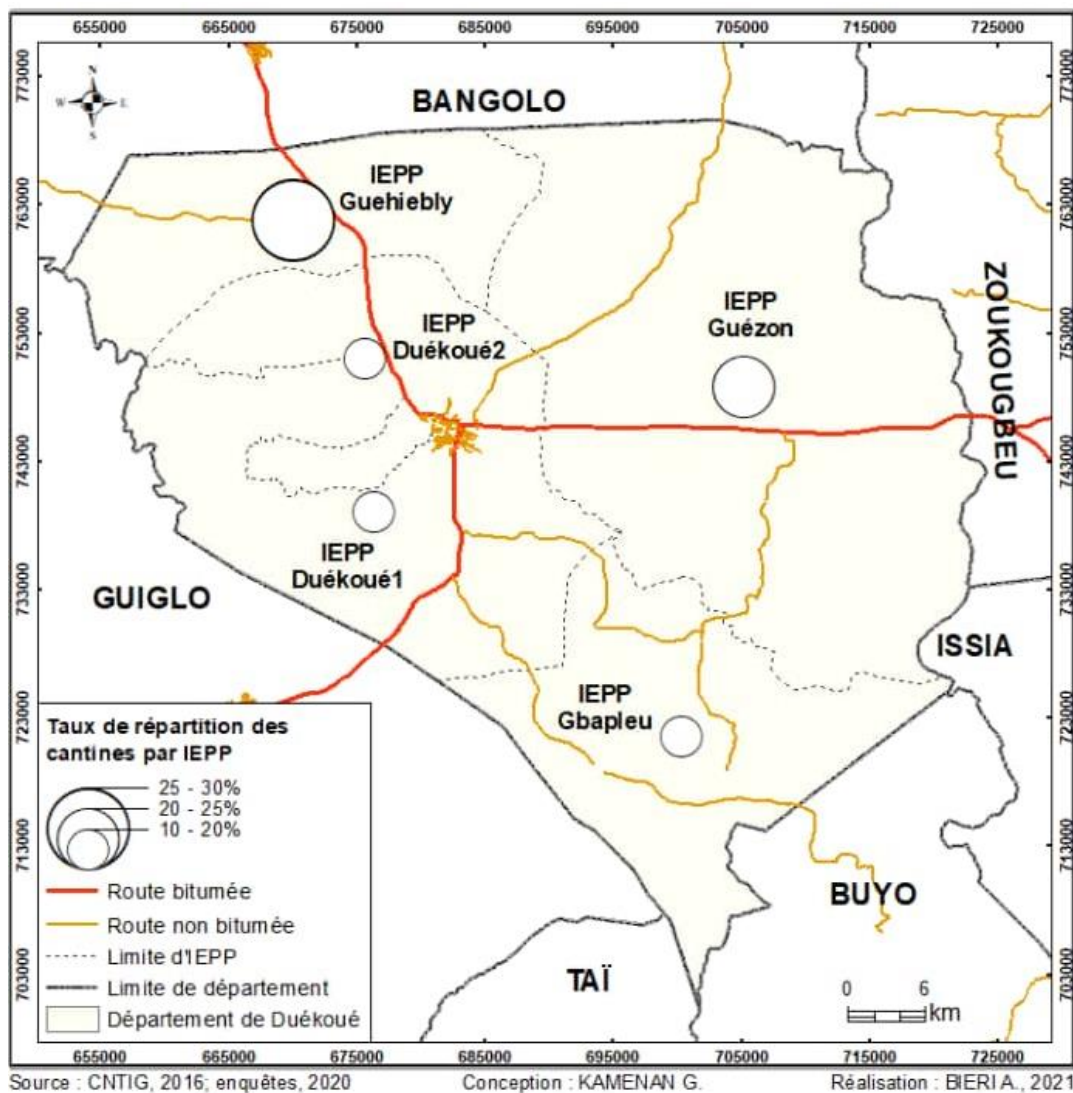


Figure 2 : couverture des IEPP du département de Duékoué en cantines scolaires

Les taux de couverture des IEPP départementales de Duékoué en cantines sont de 27,27% à Guéhébly, 22,39% à Guézou, 20% à Gbapleu, 15,38 à Duékoué 2, 12,79% à Duékoué 1. Une disproportion est ainsi observée dans cette répartition spatiale en cantines scolaires.

3.2- Des cantines impactant positivement le système éducatif départemental de Duékoué

3.2.1- Des effectifs scolaires et des résultats départementaux dopés

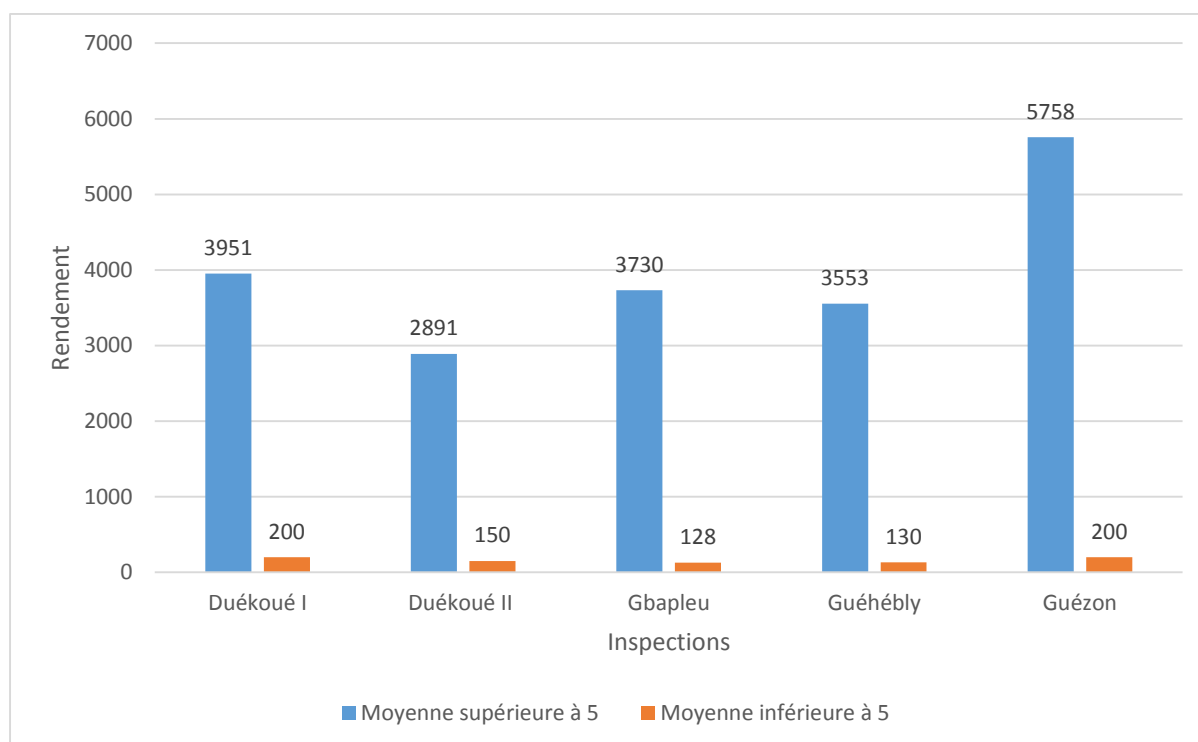
Le déjeuner est utilisé comme appât pour maintenir les enfants à l'école. Sur les 444 enquêtés, 87,16% reconnaissent être motivés pour l'école à l'idée d'avoir le déjeuner assuré (photo 1) ; contre 12,84% d'avis contraire.



Cliché des auteurs, 2020

Photo 1 : rationnaires au déjeuner dans un réfectoire de l'EPP Guézon 3

L'image indique des enfants déjeunant dans un environnement acceptable. Si les cantines n'existaient pas, les 444 rationnaires seraient rendus à la maison, d'où certains reviendraient l'après-midi le ventre vide et d'autres n'en reviendraient pas. Les cantines sont donc des facteurs d'attraction des enfants vers l'école. Toute chose égale par ailleurs, les résultats scolaires s'en trouvent positivement impactés (figure 4).



Source : Nos enquêtes, 2020

Figure 4 : rendements scolaires des IEPP de Duékoué au 1^{er} trimestre 2019-2020

Le rendement des élèves au 1^{er} trimestre 2019-2020 est excellent. Les moyennes supérieures à 5 sont de 95,18% à Duékoué I, 95,06% à Duékoué II, 96,69% à Gbapleu, 95,47% à Guéhébly et 96,64% à Guézou. Ces taux sont en partie liés aux cantines dans les écoles. Dans l'ensemble, cet outil alimentaire a contribué à augmenter le taux de scolarisation départemental passé de 79,26% en 2017-2018 à 81,12% en 2019-2020. Conséquemment, les effectifs d'élèves croissent, favorisant la construction d'écoles.

3.2.2- Une carte scolaire départementale positivement modifiée

L'espace des localités à écoles à cantines se modifie par la création de nouvelles écoles par suite de l'accroissement du taux de fréquentation des élèves. Aussi, l'accroissement des effectifs dans les premières écoles à 6 classes entraîne la création d'autres écoles sur le même site. Les 2 forment ainsi un Groupe Scolaire (GS) (tableau 3).

Tableau 3 : Groupes scolaires par IEPP en 2019-2020

IEPP	Nombre de villages à écoles à cantines	Effectif des élèves			
		Total	Groupes Scolaires (GS)		Pourcentage (%)
			Nombre	Effectif	
Gbapleu	7	3 858	5	3 469	89,92
Guézou	12	5 985	10	4 880	81,54
Duékoué 2	8	3 041	5	2 335	76,78
Duékoué 1	10	4 151	6	3 021	72,78
Guéhébly	8	3 683	5	2 187	59,38
Total	45	20 718	35	15 892	76,71

Source : Nos enquêtes, 2020

Sur 45 villages, 28 (62,22%) ont un GS. Les GS enregistrent plus de la moitié des effectifs des IEPP : 89,92% à Gbapleu, 81,54% à Guézou, 76,78% à Duékoué 2, 72,78% à Duékoué 1 et 59,38% à Guéhébly. L'IEPP de Gbapleu détient le plus d'élèves (89,92%) dans les GS, et celle de Guézou, le plus de villages à cantines (12). L'impact des cantines scolaires dans l'accroissement des effectifs scolaires est donc patent.

3.3- Des cantines aux incidences socio-spatiales tangibles

3.3.1- Une émergence d'attitudes sociales exemplaires chez les élèves

Les cantines socialisent les élèves par le développement de l'esprit de cohésion, l'apprentissage de l'hygiène corporelle et environnementale, la discipline de groupe et l'acceptation de l'autre. En effet, pendant le déjeuner, les élèves instaurent une ambiance cordiale au réfectoire qui prend un aspect familial. La cohésion sociale et

l'acceptation de l'autre, sans distinction de sexe, d'ethnie et de religion, sont palpables. De même, les dispositifs de lavage des mains installés dans toutes les cantines éduquent les élèves à l'hygiène corporelle et environnementale. Aussi, évitent-ils de salir le réfectoire et ses environs, favorisant la gestion efficace des déchets et résidus alimentaires. Également, la discipline au cours des repas inculque des valeurs telles que ne pas parler la bouche pleine, ne pas taquiner en mangeant, savoir tenir la cuillère, la fourchette et les couverts.

3.3.2- Une recomposition sociodémographique et économique des localités à cantines

Plusieurs personnes de profils socio-professionnels variés s'installent de plus en plus dans les villages à cantines pour faciliter la scolarisation des enfants. Un accroissement des populations dans ces localités s'en suit. Conséquemment, naissent des activités, essentiellement informelles (mécanique, coiffure, couture, maçonnerie, menuiserie, etc.). Par ailleurs, les cantines soulagent financièrement les parents d'élèves dans ces villages. En effet, le déjeuner à la cantine revient à 25 F CFA par enfant, somme supportable par tous. Ainsi, durant les 3 mois (janvier-mars, généralement) de fonctionnement des cantines, rendu possible par la fourniture par l'État des denrées alimentaires, les parents d'élèves avouent souffler. En revanche, durant les 1^{er} et 3^{ème} trimestres (octobre-décembre et avril-juin), beaucoup de parents vivent le calvaire. Ainsi, les dépenses par enfant sont de 100 F CFA pour 12% des parents, 200 F CFA pour 30%, et 350 F CFA pour 58%. Tous soutiennent ne pas assumer cette charge convenablement. « Il y a des moments où je n'ai même pas 5 F CFA sur moi ; à plus forte raison assurer le déjeuner de mes 3 enfants », renchérit un parent d'élèves. « Pour 100 F CFA pour le déjeuner durant les périodes de fermeture des cantines, des enfants abandonnent l'école », reconnaît ce directeur d'école. Faire fonctionner les cantines est donc source de soulagement pour les parents.

Les cantines sont aussi sources de revenus pour les cantinières rémunérées à 5 FCFA par plat. À Gbapleu, il existe un groupement de femmes, BENKADI, souvent sollicité pour la confection des mets. Ses membres reçoivent 10 F CFA par plat. Chacune des cantinières affirme prendre ainsi sa part dans les charges de son ménage.

3.3.3- Une mutation spatiale des localités à cantines scolaires

Les localités abritant les cantines scolaires étaient, jadis, de petits villages, voire des campements d'autochtones ou allochtones près des plantations. La création d'écoles et l'implantation des cantines scolaires ont contribué à leur attractivité. C'est le cas de Grékro, V14, N'Zuékro, Géorgeskro, Godékro, Petit Guiglo, Oulaïpoupleu, Bleufor, Kouadiokro 2, Fouédougou, Koffikro, Bahé-Sébon et Gozon qui sont des lieux présentant un changement spatial notable (figure 7).

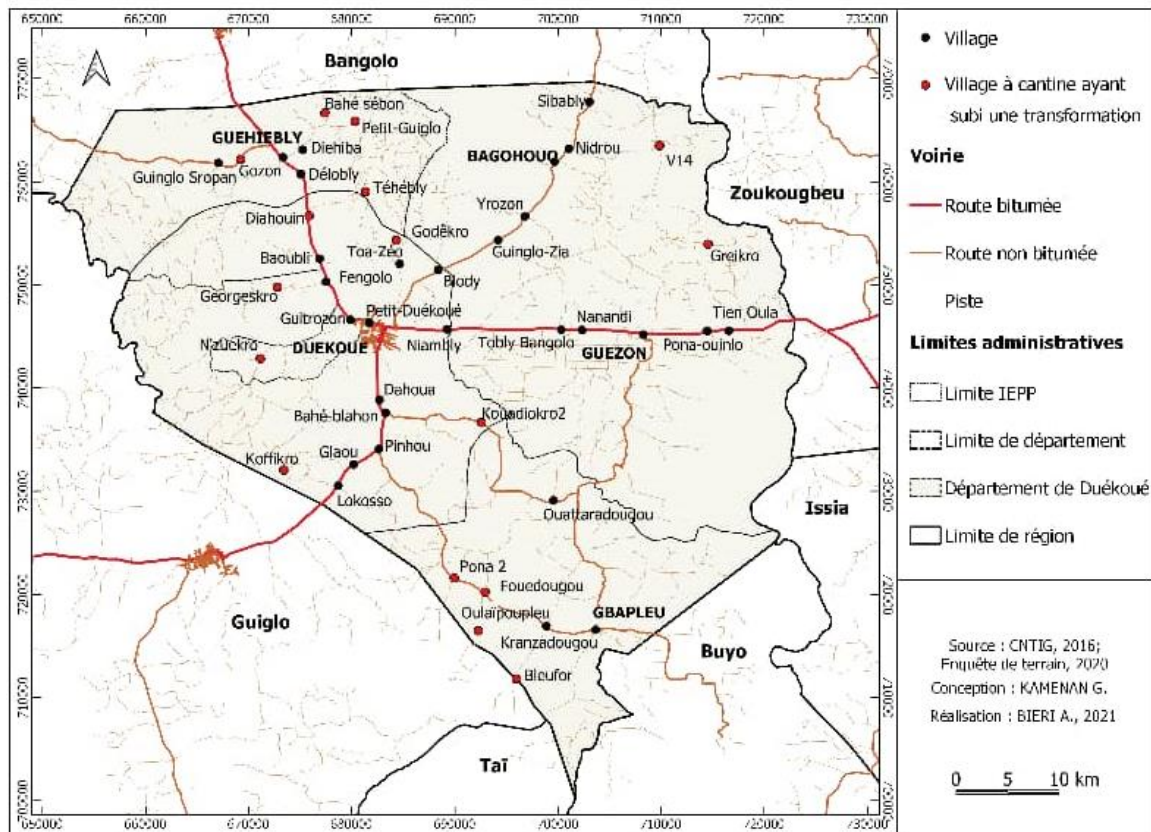


Figure 7 : villages aux mutations spatiales tributaires des cantines scolaires

Ces 13 petits villages et campements ont muté positivement. Ainsi, la croissance démographique des villages à écoles à cantines due à l'accroissement des effectifs scolaires et à l'installation de nouveaux arrivants entraîne la construction de nouvelles écoles primaires et des GS. Conséquemment, naissent des collèges et lycées, majoritairement privés. Les cantines scolaires participent ainsi à l'extension des villages. Dans l'IEPP Guéhébly, l'extension est lente avec 7 villages sur 12. Cependant, dans les IEPP Guézon et Gbapleu, avec respectivement 10 villages sur 12 et 5 villages sur 7, l'extension est accélérée. Outre les autres populations qui s'y installent, la présence de personnels qui exigent les structures scolaires engendre la construction d'habitats (photo 2).



Cliché des auteurs, 2020

Photo 2 : habitats neufs et modernes à Guézon, village de trois écoles à cantines

Un embellissement paysager matérialisé par la modernité du bâti est observable à Guézon. Les acteurs ruraux enquêtés déclarent que l'implantation des cantines scolaires a contribué aux mutations territoriales importantes des villages, si bien que 26 des 45 villages bénéficient du réseau électrique.

IV. DISCUSSION

C'est en 1989 que la vision sur l'amélioration des résultats scolaires par l'instauration des cantines fut inscrite dans le PNDEF, composante du Programme de Coopération signé avec le PAM le 13 janvier 1989. Pour KROUELE (2017 : 3), les cantines scolaires jouent un rôle important par les mets équilibrés qu'elles offrent aux élèves, participant ainsi à la maturation physique et surtout à l'éducation des enfants. Néanmoins, elles font face à des défis structurels que cette étude sur le département de Duékoué porte à discussion. Le premier a été de cerner la logique de répartition spatiale des cantines scolaires. Il est apparu qu'elle était motivée par la précarité des conditions de vie des parents. En Afrique occidentale, particulièrement au Mali, Sénégal et Burkina Faso, les directions des cantines scolaires imposent des conditions de leur implantation tenant compte de la politique de ciblage des bénéficiaires. En effet, l'installation des cantines scolaires dans des localités est fondée sur la recherche de résolution d'un problème qui ferait obstacle à l'éducation (DCS, 2011 : 21). De ce fait, l'implantation se réalise dans les zones où existent l'insécurité alimentaire, des taux de scolarisation et d'achèvement faibles au primaire ainsi que la prévalence de la malnutrition. En Haïti, les établissements bénéficiaires de structures alimentaires sont ceux fréquentés par beaucoup d'élèves issus de familles pauvres, d'écoles publiques et celles autorisées par le ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle. On y ajoute les conditions de l'existence de restauratrices ou d'organisation professionnelle agricole (OPA) capables d'offrir des produits locaux aux écoles, de comités de gestion et de comités de parents d'élèves fonctionnels (MENFP, 2016 : 47). Dans le département de Duékoué, la population est majoritairement rurale, et le taux de pauvreté est en constante évolution (35,67% en 1998 et 44,23% en 2014). Ces indicateurs ont milité à la réalisation de 50 cantines scolaires dont 62% par des ONG, 20% par les communautés villageoises au travers des COGES, 14% par des donateurs et 4 % par l'État central.

Nos résultats ont également mis en relief l'incidence notable des cantines scolaires sur le système éducatif du département de Duékoué avec une nette amélioration du rendement des écoliers bénéficiaires. Ainsi,

au 1^{er} trimestre 2019-2020, les moyennes supérieures à 5/10 étaient de 96,69% à Gbapleu, 96,64% à Guézon, 95,47% à Guéhébly, 95,18% à Duekoué 1 et 95,06% à Duekoué 2. À juste titre, SYNOPSIS, dans le Cadre de Référence (2017 : 5), stipule que les programmes alimentaires facilitent l'accès à l'éducation, rehaussent le taux de scolarisation, rendent meilleur les repas des enfants et empêchent leur retrait avant la fin du cycle primaire. Dans le même sens, SARAH, pour le compte de l'Union Africaine (2016 : 8), affirme que les cantines scolaires agissent pour le progrès éducatif des enfants et participent également à leur évolution sanitaire et nutritionnelle. Selon MAGEE (2008 : 1), les cantines scolaires jouent un rôle primordial, car, elles offrent des repas aux enfants se déplaçant des villages ou des campements distants des écoles et qui sont censés reprendre les cours l'après-midi. Ainsi, ces structures alimentaires permettent aux élèves qui ne peuvent rentrer chez eux à midi d'avoir le déjeuner sur place (LONTIE, 2013 : 3). Dans les localités à cantines scolaires, la Fondation d'Entreprise et Agence Micro Projet (2018 : 4) a relevé des taux de fréquentation et de réussite en hausse, particulièrement chez les filles, sans omettre la réduction du taux d'absentéisme et d'abandon. Ainsi, pour le MENET-FP (2016 : 33), en plus de l'amélioration du taux de fréquentation scolaire, l'alimentation des cantines fournit de l'énergie nécessaire aux élèves pour leur apprentissage tout en contribuant à la sécurité alimentaire des ménages.

Les cantines scolaires ont une incidence socio-spatiale tangible. Elles constituent une source d'économie pour les parents. En lieu et place d'un montant élevé qu'ils auraient donné à leurs enfants, ils déboursent 25 F pour leur déjeuner (SAWALIHO, 2016 : 8). Pour SOKO (2012 : 10), les cantines développent également la cohésion sociale et la confiance entre les différentes composantes de la société par sa puissance de vecteur de socialisation. Selon la DCS (2016 : 33), en assurant l'alimentation scolaire, les cantines participent à la protection de l'environnement. En effet, la cuisson des repas utilise des biodigesteurs produisant du biogaz à partir des déchets organiques. Ce procédé protège l'environnement et réduit le coût d'utilisation de l'énergie et la pollution environnementale. Par ailleurs, l'utilisation des produits locaux contribue à l'augmentation de la production et des revenus des parents (ELIA et ISABEL, 2015 : 18). De même, les déchets de cuisson sont employés comme intrants d'enrichissement des sols. Néanmoins, la DCS (2016 : 36) dénonce l'indisponibilité, l'irrégularité et le retard observé dans la mise à disposition des vivres octroyés par l'État. Aussi, dès l'épuisement du stock, les cantines cessent de fonctionner, augmentant l'inquiétude des parents et des élèves qui dépenseront plus pour les 1^{er} et 3^{ème} trimestres. Les conséquences sont néfastes : absentéismes, abandons, etc. Et, c'est bien le cas dans le département de Duekoué. L'Agence Micro-projets (2018 : 1) conclut que les cantines scolaires sont au cœur d'un processus de développement qui donne droit à l'alimentation et au développement agricole, de même qu'à l'éducation, mais aussi à un environnement assaini.

V. CONCLUSION

L'étude ressort une inégale distribution des cantines scolaires à l'échelle départementale de Duekoué. Néanmoins, leurs avantages sont certains. Dans les écoles à cantines, les taux de fréquentation, de réussite et d'assiduité des élèves sont relevés. Inversement, elles réduisent les taux d'absentéisme et d'abandon. Aussi, ce programme alimentaire participe à l'amélioration des conditions de vie et à la recomposition territoriale par la transformation des sites primaires (campements et petits villages) en villages modernes par l'extension et la qualité du bâti. Malgré ces apports importants, les cantines scolaires n'ont pas encore atteint l'objectif de nourrir tous les élèves du département de Duekoué toute l'année scolaire. Il revient aux acteurs éducatifs et aux communautés villageoises de jouer leur partition pour les étendre dans toutes les écoles, particulièrement rurales, et surtout les couvrir en vivres toute l'année scolaire. La contribution sociale et la transformation territoriale des localités s'en trouveront davantage renforcées.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1]. Agence Micro-projets, 2018, Capitalisation d'expérience I 15, mise en place et gestion des cantines scolaires, 4 p.
- [2]. BAMBAM Sawaliho (El Hadji), 2016, En route pour la pérennisation des cantines scolaires. Les conditions de pérennisation des cantines scolaires, Direction des Cantines Scolaires, République de Côte d'Ivoire, 79 p.
- [3]. Banque Mondiale, 2005, Côte-d'Ivoire. Rapport d'État du Système Éducatif Ivoirien : Éléments d'analyse pour instruire une politique éducative nouvelle dans le contexte de l'EPT et du PRSP, Document de travail, Région Afrique, Département du Développement Humain, 150 p.
- [4]. COGNEAU Denis et MESPLE-SOMPS Sandrine, 1999, « La Côte d'Ivoire peut-elle devenir un pays émergent ? », Programme d'étude "Afrique émergente", Centre de Développement, OCDE. Version finale, 118 p.
- [5]. Direction Des Cantines Scolaires, 2016, Cantines scolaires, stratégies et défis dans le cadre de l'obligation scolaire, Atelier Saber, Grand Bassam, pp. 33-36.
- [6]. Division des Cantines Scolaires, 2011, Guide de mise en place et de gestion de cantines scolaires, 84 p.
- [7]. ELIA Sánchez Garrido et ISABEL Suárez Sánchez, 2015, « Les cantines scolaires », Rapport de recherche Oxfam. Protection sociale et sécurité alimentaire au Burkina Faso, 46 p.
- [8]. Fondation d'Entreprise et Agence Micro Projet, 2018, Atelier d'échanges de pratiques et de capitalisation d'expériences. Mise en place de cantines scolaires dans le cadre de microprojets, 20 p.
- [9]. Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), 2008, Une approche de l'éducation pour tous fondée sur les droits de l'homme. Cadre pour la réalisation du droit des enfants à l'éducation et leurs droits au sein de l'éducation, Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), 164 p.

- [10]. HUGON Philippe et BOMMIER Antoine, 2001, « L'éducation », pp. 263-324, in : TAPINOS Georges Photos, HUGON Philippe et VIMARD Patrice, dirs, La Côte d'Ivoire à l'aube du XXI^{ème} siècle. Défis démographiques et développement durable, Éd. Karthala, 512 p.
- [11]. KROUELE Toure, 2017, « Lutte contre la déscolarisation dans l'enseignement primaire : les cantines scolaires en Côte d'Ivoire », *Journal Scientifique Européen (ESJ)*, 13 (35), 234, pp. 234-250.
- [12]. LONTIE Michaël, 2013, Les cantines scolaires, Analyse UFAPEC (Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique), N°24.13, 9 p.
- [13]. MAGEE Maureen, 2008, Cantine scolaire au Bénin. Pour améliorer l'inscription et la rétention des élèves en partenariat avec les associations de Parents d'élèves, Catholic Relief Services, 16 p.
- [14]. Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Technique (MENET-FP), 2016, « Politique et stratégie nationale d'alimentation scolaire (PSNAS) », Programme National de Cantine Scolaire (PNCS), 76 p.
- [15]. Programme Alimentaire Mondiale (PAM), 2008, Ce que l'expérience nous a appris. Bonnes pratiques de 45 années d'alimentation scolaire, 73 p.
- [16]. République de Côte d'Ivoire, 1989, « Décret N°89-13 du 11 janvier 1989 portant réorganisation du ministère de l'enseignement supérieur », *Journal Officiel*.
- [17]. SOKO Constant, 2012, Projet d'Appui au Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires PAPIPCS. Rapport définitif, République de Côte d'Ivoire, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Union Européenne (UE), 93 p.
- [18]. SAWALIHO Bamba, 2016, En route pour la pérennisation des cantines scolaires, 79 p.
- [19]. SYNOPSIS, 2017, L'alimentation scolaire liée à la production locale. Cadre de Reference, Programme Alimentaire Mondial, 20 p.
- [20]. TOH Alain, 2017, « Précarisation de la profession enseignante au primaire en Côte d'Ivoire, Formation et profession », 25(2), 20-34, [en ligne], [consulté le 12 janvier 2023], disponible sur <http://dx.doi.org/10318162/tp.2017.335>
- [21]. SARAH Anyang Agbor, 2016, Étude sur l'alimentation scolaire durable au sein de l'union africaine, Union Africaine (UA), Programme Alimentaire Mondial, 16 p.